



Doc. 15443
25 janvier 2022

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation parlementaire de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 16

Dans le projet de résolution, paragraphe 11, deuxième phrase, remplacer les mots «est un État membre de l'Organisation et participe pleinement à ses organes, mécanismes de coopération et activités» par les mots suivants:

« , en sa qualité d'État membre de l'Organisation, respecte le Statut et les valeurs de l'Organisation. »

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC

1. 2022 - Première partie de session

